

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### Pension Plan AXA Multi Funds Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN FR0011950674

Site internet de l'initiateur du PRIIP : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France. AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. est agréée en France sous le n° GP 92008 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Date de production du document d'informations clés:** 23/06/2023

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le produit est une part du fonds « Pension Plan AXA Multi Funds ».

### Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

### Objectifs

#### Objectif d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de chercher à surperformer, sur un horizon long terme, l'indicateur de référence par la mise en œuvre d'une gestion active reposant sur une allocation tactique, utilisant tout type d'instruments financiers, fondée sur la sélection d'une ou plusieurs classes d'actifs, dont des titres correspondant à la catégorie « Investment Grade », un ou plusieurs marchés ou zones géographiques, dont l'Espace économique européen, et différents styles de gestion.

#### Politique d'investissement

La stratégie d'investissement permettra de gérer essentiellement via des OPCVM (ou en direct, dans la limite de 20% de l'actif net du FCP), un portefeuille d'actions et de produits de taux. Le choix des stratégies est entièrement discrétionnaire et est fonction des anticipations de la société de gestion.

La stratégie d'investissement consiste à rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, des opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés de taux, actions, et monétaires.

L'allocation tactique des investissements repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Les investissements se font essentiellement par la sélection d'autres OPCVM français ou européens.

Un comité d'allocation d'actifs regroupant toutes les équipes de gestion spécialisées se réunit périodiquement et identifie les opportunités d'investissement en fonction de l'horizon de placement. Sont ainsi déterminées les pondérations entre les différentes classes d'actifs, secteurs et zones géographiques ainsi que les types et véhicules d'investissement utilisés (via des OPCVM).

L'exposition sur les différentes classes d'actifs et les choix de diversification sont régulièrement revus par la société de gestion en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier et des anticipations de marché. Sont ainsi déterminées les sur/sous pondérations entre les différentes classes d'actifs, les différents marchés, les secteurs et zones géographiques ainsi que les types et véhicules d'investissement utilisés.

L'OPCVM pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

L'OPCVM peut s'exposer, en direct et/ou via des OPCVM jusqu'à 100% de son actif en actions et produits de taux sur un ou plusieurs marchés ou zones géographiques, dont l'Espace économique européen. Dans cette limite, l'OPCVM peut être exposé :

- jusqu'à 20% de son actif (en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM), en obligations, actions, autres titres de créances, dépôts et liquidités (tels que décrits ci-dessus) libellés dans une monnaie autre que l'euro ;
- sur les marchés actions de 15% jusqu'à 75% de son actif (en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM) dans les limites et selon les modalités définies dans le prospectus ;
- sur les marchés obligations et autres titres de créance de 15% à 75% de son actif (en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM) dans les limites et selon les modalités définies dans le prospectus.

L'OPCVM peut être exposé au risque de change dans la limite de 20%.

L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 20% de son actif sur la catégorie « High Yield ».

Les titres correspondant à la catégorie « High Yield » (ou « haut rendement ») sont, à l'achat, de notation strictement inférieure à BBB- (chez Standard and Poor's (S&P) ou équivalent) ou ne sont pas notés et peuvent présenter des caractéristiques spéculatives.

**Notation:** L'OPCVM sélectionne des actifs dont la notation, à la date de leur acquisition, correspondent soit à la catégorie « Investment Grade » (notation minimum de BBB- sur l'échelle Standard & Poor's ou équivalent chez toute autre agence de notation) soit à la catégorie « High Yield » (notation strictement inférieure à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent chez toute autre agence de notation).

Il est entendu que la sélection de ces instruments ne se fondera pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation et reposera sur une analyse interne du risque de crédit. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

**Dérivés:** La stratégie peut être réalisée par des investissements en direct et via des dérivés, étant entendu que la somme des investissements en direct et de l'exposition via des dérivés ne pourra pas excéder 200% de l'actif de l'OPCVM. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

#### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

#### Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 10 ans.

#### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré jusqu'à 10 heures 30 (heure de Paris). Ces ordres seront exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré suivant.

#### Fréquence de valorisation

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée chaque jour de Bourse ouvré de NYSE Euronext Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours où la Bourse ne clôture pas aux heures normales de fermeture.

Minimum de souscription initiale : 300 000 euros

#### Indicateur de référence

L'indicateur de référence composite est le suivant : 40% de l'indice FTSE Emea Euro Broad Investment Grade Bond, coupons réinvestis ; 10% de l'indice Barclays Capital Global Aggregate OECD Currency Hedged en Euro, coupons réinvestis ; 34% de l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis ; 10% de l'indice MSCI Europe Small Caps, dividendes réinvestis ; et 6% de l'indice MSCI World ex EMU TR Net, dividendes nets réinvestis. La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison. La composition des indices est disponible sur les sites suivants: [www.yieldbook.com](http://www.yieldbook.com), [www.index.barcap.com](http://www.index.barcap.com) et [www.msci.com](http://www.msci.com).

#### Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 10 ans minimum.

#### Dépositaire

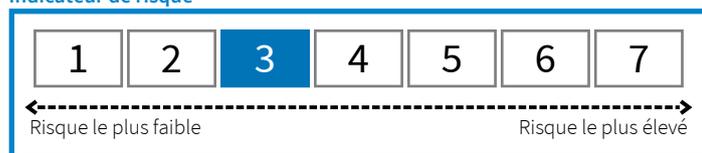
BNP PARIBAS SA

#### Autres Informations

Veillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indicateur de référence pertinent au cours des 15 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		10 ans		
Exemple d'investissement:		€10 000		
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 040	€4 150	€3 360
	Rendement annuel moyen	-59.60%	-16.13%	-10.33%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 720	€7 180	€7 180
	Rendement annuel moyen	-32.80%	-6.41%	-3.26%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 550	€10 540	€13 340
	Rendement annuel moyen	-14.50%	1.06%	2.92%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 350	€13 200	€15 650
	Rendement annuel moyen	3.50%	5.71%	4.58%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2021 et 02 2023.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2010 et 11 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02 2009 et 02 2019.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

## Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance de AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	€2 043	€3 130	€5 010
Incidence des coûts annuels (*)	20.6%	6.0% chaque année	3.9% chaque année

(\*) Cela illustre comment les frais réduisent votre rendement chaque année durant la période de détention. Par exemple, il est précisé qu'en cas de sortie de votre part à la période de détention recommandée, votre rendement annuel moyen devrait être de **6.8 %** avant frais et de **2.9 %** après frais.

Nous pouvons partager une partie des frais avec la personne qui vous vend le Produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous informera du montant lorsque la législation applicable l'exige.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	10.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 10.0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €1 000
Coûts de sortie	10.0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé.	€900
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.5% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année dernière.	€139
Coûts de transaction	0.0 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€4
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée: 10 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 10 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Les frais de sortie peuvent être appliqués lorsque vous encaissez des plus-values dans des conditions décrites à la section « Quels sont les frais ? ».

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit. »

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : [client@axa-im.com](mailto:client@axa-im.com)

Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

## Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.

Vous trouverez des informations relatives aux performances passées du Produit sur les 8 dernières années et aux calculs précédents de scénarios de performance à la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.